

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
9 août 2017
Français
Original : russe

Lettre datée du 8 août 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les renseignements fournis par le Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant le lancement, le 28 juillet 2017, d'un missile balistique à moyenne portée par la République populaire démocratique de Corée (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) V. Nebenzia



**Annexe à la lettre datée du 8 août 2017 adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Renseignements du Ministère de la défense de la Fédération
de Russie en date du 28 juillet 2017**

Le missile balistique tiré par la République populaire démocratique de Corée le 28 juillet 2017 à environ 17 h 40 (heure de Moscou) depuis la base de lancement de Tongchang-ri avait été détecté par le système russe d'alerte antimissile. Il n'était pas dirigé contre les frontières russes et ne présentait aucun danger pour la Fédération de Russie. Il a atteint une altitude de 681 km et a parcouru 732 km avant de tomber dans la partie centrale de la mer du Japon. Les données paramétriques de vol de l'engin qui ont été enregistrées par le système russe d'alerte antimissile correspondent aux caractéristiques tactico-techniques d'un missile balistique de moyenne portée.
